Municipalité de Saint-Aimé

AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la Municipalité de Saint-Aimé

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL DE L'ANNÉE 2027

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Karine Lussier, greffière-trésorière de la susdite municipalité,

QUE conformément à l'article 148 du *Code municipal du Québec*, le conseil de la Municipalité de Saint-Aimé a adopté, lors de sa séance tenue le 2 novembre 2026, une résolution par laquelle est établi le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2027.

QUE les séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2027 se tiendront aux dates décrites ci-après et débuteront à 19h30.

11 janvier	5 juillet
1er février	23 août
1er mars	7 septembre (mardi)
5 avril	4 octobre
3 mai	1er novembre
7 juin	7 décembre (mardi)

QUE le conseil invite cordialement ses citoyennes et citoyens à assister aux assemblées publiques qui se tiendront en cours d'année.

Donné à Saint-Aimé, ce **3 novembre 2026**.

Karine Lussier
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Karine Lussier, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Aimé, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus conformément à la loi, le **3 novembre 2026.**

En foi de quoi, je donne ce certificat ce **3 novembre 2026.**

Karine Lussier
Directrice générale et greffière-trésorière